Image not found or type unknown

Plus-value vente terrain suite à partage divorce

Par **Emilie3491**, le **28/11/2013** à **20:55**

Je souhaite vendre un terrain qui m'a été octroyé dans le partage lors du jugement de mon divorce en 2007 pour donner ensuite une partie de la vente à mes enfants. La maison ayant été elle, octroyée à mon ex. Quel sera le montant de la valeur retenu pour le calcul de la plus-value: celui estimé au moment du partage des biens suite au divorce en 2007 ou celui de l'achat en 1991? Merci de m'aider.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés